

Le commerce des fourrures demeure une source de revenu pour les habitants du Yukon, surtout les indigènes. Au cours de l'année terminée le 30 juin 1949, un total de 151,969 peaux d'une valeur de \$143,810 ont été levées.

Des escadrilles de photographie du Corps d'aviation royal canadien ont poursuivi sur une plus grande échelle le programme de photographie aérienne exécuté au Yukon.

C'est la Gendarmerie royale du Canada qui maintient la loi et l'ordre au Yukon.

Sous-section 2.—Terres publiques provinciales

Aux termes de l'union réalisée le 31 mars 1949, Terre-Neuve et la côte du Labrador constituent une province du Canada. Toutes les terres de la province, sauf 6,674 milles carrés déjà aliénés et 2 milles carrés de terres fédérales, sont administrées par le gouvernement provincial. Dans l'Île du Prince-Édouard, toutes les terres sont aliénées et il n'existe pas de terres publiques provinciales. Dans les autres provinces Maritimes et au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique (sauf la zone ferroviaire et le bloc de Rivière-la-Paix), les terres publiques sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la confédération. En 1930, le gouvernement fédéral a cédé les ressources naturelles des provinces des Prairies et de certaines sections de la Colombie-Britannique aux gouvernements provinciaux concernés; depuis, les terres publiques de toutes les provinces relèvent de l'administration provinciale. On peut obtenir de chacune des provinces des renseignements sur les terres publiques provinciales. (Voir "Terres" au Répertoire des sources de renseignements officiels, chapitre XXX.)

Dans certaines provinces, de vastes étendues ont été mises à part comme parcs et réserves. Ces terres sont étudiées au premier chapitre, pp. 33-38.

Section 2.—Les Indiens et les Esquimaux du Canada

LES INDIENS DU CANADA*

Histoire.—Les Indiens, croit-on, sont venus en migrations successives de l'Asie septentrionale aux temps préhistoriques, probablement en passant par le détroit de Béring. Ils ne forment pas une seule race, mais se divisent en un certain nombre de lignées ou groupes linguistiques fondamentaux qui, à leur tour, se subdivisent en tribus qui parlent plusieurs dialectes locaux. Il existe dix groupes linguistiques chez les Indiens, dont quatre à l'est des Rocheuses,—l'algonquin, l'athapascan, l'iroquois et le sioux,—et six à l'ouest des Rocheuses, en Colombie-Britannique,—le kootenay, le salish, le waskashan, le tsimshian, l'haida et le tlinkit. Ces groupes se subdivisent en une foule de tribus qui possèdent une culture et des traits physiques et psychologiques fort différents. Les plus nombreux sont les Algonquins, dont l'habitat s'étend de l'Atlantique aux Rocheuses et qui comprennent des tribus bien connues comme les Miamecs de l'Île du Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, les Montagnais du Québec et les Ojibwas, les Cris et les Pieds-Noirs. Les Iroquois, qui comprennent les Hurons, habitent surtout l'Ontario et le Québec. Les Athapascans sont établis aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon tandis que des tribus de Sioux sont fixées au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

* Rédigé sous la direction de Laval Fortier, sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa.